

Les prédicteurs du risque chez les délinquants sexuels : résumé des résultats de recherche

La gestion des délinquants sexuels à risque élevé est une question qui préoccupe aussi bien les spécialistes des services correctionnels que le public. Mais pour bien gérer ces délinquants, il faut tout d'abord bien les dépister. Les délinquants sexuels ne présentent pas tous un risque élevé. En effet, la plupart d'entre eux ne sont jamais reconnus coupables d'un autre crime d'ordre sexuel⁽²⁾. Comment, par conséquent, distinguer les délinquants sexuels qui risquent de récidiver des autres?

Parce que les êtres et les circonstances se transforment, il est toujours difficile de prévoir le comportement d'une personne. Mais il existe des schémas prévisibles de comportement criminel. On sait, par exemple, que la plupart des vols qualifiés sont commis par des jeunes gens. De même, certaines caractéristiques augmentent la probabilité qu'un délinquant sexuel commette d'autres crimes d'ordre sexuel.

Il est possible de cerner ces facteurs de risque au moyen d'études de suivi. Celles-ci sont axées sur les diverses caractéristiques, comme l'âge et les antécédents criminels, d'un groupe de délinquants sexuels que l'on suit pendant plusieurs années après leur mise en liberté. Les auteurs essaient ensuite de dégager les traits qui distinguent les récidivistes des délinquants qui ne récidivent pas.

Les délinquants sexuels ont déjà fait l'objet de nombreuses études de suivi. Toutes ont produit une information utile, mais elles n'ont pas toutes abouti aux mêmes résultats. Comme les erreurs d'évaluation du risque ont des conséquences graves tant pour les victimes que pour les délinquants, il est important que les variables servant à évaluer le risque résistent à un examen poussé. C'est pourquoi on fait normalement davantage confiance aux constatations qui sont communes à un grand nombre d'études.

Les auteurs de cet article examinent donc les résultats des recherches déjà effectuées pour cerner les facteurs le plus souvent associés à la récidive chez les délinquants sexuels. Pour être incluse dans leur dépouillement, une étude devait porter sur un groupe de délinquants sexuels, inclure une période de suivi et présenter suffisamment de données statistiques (p. ex., la taille de l'échantillon et le taux de récidive). Les méthodes statistiques habituelles ont été employées pour résumer les résultats des études⁽³⁾.

Afin d'accroître la fiabilité des constatations, on présentera uniquement les variables qui ont été examinées dans 10 études au moins. Démarche suivie Les études ont été recensées en effectuant des recherches dans des bases de données informatisées, des revues récentes et des listes bibliographiques ainsi qu'en communiquant avec des chercheurs oeuvrant activement dans le domaine. Cette exploration a permis de recueillir des renseignements dans 98 rapports différents (dont 41 % étaient inédits) englobant 61 ensembles de données différents⁽⁴⁾.

Les études examinées s'échelonnent de 1943 à 1995, mais la moitié ont été réalisées après 1989. Elles ont porté en tout sur 28 805 délinquants sexuels, mais le nombre de cas se prêtant à des comparaisons était beaucoup plus faible (allant de 2 828 à 15 218). La période de suivi était en moyenne d'environ cinq ans. Chaque étude a été cotée par deux évaluateurs. Le coefficient de corrélation r a été employé pour déterminer la mesure dans laquelle chaque variable était associée à la récidive. Ce coefficient peut varier entre -1 et +1, les valeurs plus élevées correspondant à une plus grande valeur prédictive. Un r positif

signifie que les délinquants qui présentent la caractéristique en question sont plus susceptibles de récidiver. Un r négatif signifie que les délinquants qui présentent les caractéristiques en question sont moins susceptibles de récidiver. On peut plus ou moins définir le coefficient r comme la différence en pourcentage quant au taux de récidive entre les délinquants qui présentent une caractéristique donnée et ceux qui ne la présentent pas.

Par exemple, si la corrélation entre le fait d'avoir les yeux bleus et la récidive était de 1,0, cela voudrait dire que toutes les personnes ayant les yeux bleus récidiveraient et qu'aucune des personnes n'ayant pas les yeux bleus ne récidiverait. De même, si le taux global de récidive était de 25 % et que la corrélation entre le fait d'avoir les yeux bleus et la récidive était de 0,20, le taux de récidive pour les délinquants aux yeux bleus serait de 35 %, contre 15 % pour les autres délinquants ($0,35 - 0,15 = 0,20$). Résultats Il faut interpréter avec prudence les taux de récidive globaux ressortant de l'ensemble des études étant donné que les constatations étaient basées sur différentes périodes de suivi et différentes mesures de la récidive (p. ex., accusations, réincarcérations, autodéclarations). En outre, ces taux représentent sans doute une sous-estimation de la récidive réelle, vu que la plupart des études sont fondées sur des dossiers officiels et que beaucoup d'infractions d'ordre sexuel (surtout celles à l'endroit d'enfants) ne sont jamais officiellement décelées⁽⁵⁾.

Toutefois, ces nombres nous fournissent une information utile. Ainsi, la récidive sexuelle est beaucoup moins répandue que la récidive générale (voir le tableau 1). Le taux global de récidive sexuelle était seulement de 13 % pour la période de suivi de cinq ans, alors que le taux de récidive générale était de 36 %. En outre, les violeurs risquaient beaucoup plus que les agresseurs d'enfants de commettre de nouvelles infractions en général et des infractions de violence mais non sexuelles.

Tableau 1

Taux moyens de la récidive sexuelle, avec violence mais non sexuelle, et générale			
	Type de récidive		
	Sexuelle	Avec violence mais non sexuelle	Générale
Violeurs	18%	24%	47%
Agresseurs d'enfants	13%	10%	37%
Total	13%	12%	36%

Il a été possible de recenser 10 prédictors éventuels de la récidive sexuelle qui ont été examinés dans le minimum requis de 10 études indépendantes (voir le tableau 2). Étant donné la taille considérable des échantillons, toutes les corrélations supérieures à 0,03 étaient considérées comme statistiquement significatives. On peut toutefois considérer les corrélations inférieures à 0,10 comme n'ayant guère de signification pratique.

Tableau 2

Prédicteurs de la récidive sexuelle		
Prédicteurs	Coefficient r moyen	Nombre d'études
Infractions sexuelles antérieures	0,19	28
Victime de sexe féminin qui était un enfant	-0,14	16
Antécédents criminels	0,13	19
Jeunes	0,13	21
Victime qui était un enfant membre de la famille	-0,11	20
Victime de sexe masculin qui était un enfant	0,11	18
Marié	-0,09	10
Exhibitionnisme	0,09	13
Violeur	0,07	24
Agresseur d'enfants	-0,03	24

Il n'est pas étonnant que le meilleur prédicteur de la récidive sexuelle consistait en une ou des infractions sexuelles antérieures. Les délinquants sexuels qui avaient déjà commis des infractions sexuelles par le passé avaient un taux de récidive sexuelle de 30 %, contre un taux de seulement 7 % pour ceux n'ayant pas d'antécédents d'infractions sexuelles. Il existait aussi une relation entre la récidive sexuelle et des antécédents criminels en général (dans la plupart des cas, il s'agissait d'infractions sans violence contre les biens).

Nous avons également constaté des différences bien établies dans les taux de récidive sexuelle en fonction de l'âge et du sexe des victimes. En général, les délinquants sexuels qui s'en étaient pris à des jeunes garçons ou à des femmes étaient plus susceptibles de commettre de nouvelles infractions sexuelles que ceux dont les victimes étaient des fillettes membres de leur famille. Les taux de récidive sexuelle étaient aussi plus faibles chez les délinquants plus âgés (l'âge moyen était de 31 ans).

Comme pour la récidive générale, les jeunes délinquants sexuels ayant déjà été condamnés (pour des infractions sexuelles ou autres) étaient les plus susceptibles de récidiver (voir le tableau 3). Il ne semblait pas exister une forte relation entre l'âge et le sexe des victimes et la récidive générale. Toutefois, comme pour la récidive sexuelle, les délinquants incestueux avaient les taux de récidive générale les plus faibles.

Tableau 3

Prédicteurs de la récidive générale		
Prédicteur	Coefficient r moyen	Nombre d'etudes

Antécédents criminels	0,25	14
Jeunes	0,16	14
Infractions sexuelles antérieures	0,12	15
Victime qui était un enfant membre de la famille	-0,12	15
Marié	-0,08	10
Agresseur d'enfants	-0,08	14
Violleur	0,05	19
Victime de sexe masculin qui était un enfant	0,03	11
Victime de sexe féminin qui était un enfant	-0,01	12

La récidive non sexuelle avec violence (comme le vol qualifié) était rarement employée comme critère de résultat dans les études examinées. Une seule variable prédictive, antécédent de viol, a donc été examinée dans au moins 10 études. Le coefficient de corrélation moyen, ressortant de 10 études, entre des antécédents de viol et la récidive non sexuelle avec violence était de 0,23. Analyse Cet examen a permis de cerner les facteurs pouvant être utilisés avec confiance pour évaluer le risque de récidive chez les délinquants sexuels. Les délinquants sexuels les plus susceptibles de commettre de nouvelles infractions d'ordre sexuel sont ceux qui ont des antécédents d'infractions sexuelles et non sexuelles, qui sont jeunes et qui ont choisi comme victimes une femme ou des garçons ne faisant pas partie de leur famille. Les délinquants les plus susceptibles de récidiver en général sont aussi de jeunes délinquants sexuels ayant des antécédents d'infractions sexuelles et non sexuelles.

Malgré l'existence d'une relation bien établie entre chacun des facteurs cernés et la récidive, aucun des effets n'était suffisamment fort pour justifier l'emploi d'une seule variable prédictive. Pour produire les meilleurs résultats, l'évaluation du risque chez les délinquants sexuels doit englober une gamme de facteurs pertinents.

Malheureusement, le plan d'étude ne nous a pas permis de calculer l'efficacité prédictive d'une combinaison des meilleurs prédicteurs. Toutefois, d'autres recherches⁽⁶⁾ semblent indiquer qu'une combinaison des meilleurs prédicteurs permet de cerner un groupe à risque élevé (dont la probabilité de récidive sexuelle ou avec violence est supérieure à 80 %) ainsi qu'un groupe à faible risque (dont le taux de récidive à long terme est inférieur à 20 %).

Tous les facteurs associés à la récidive sexuelle étaient des variables stables et historiques. Ces facteurs de risque statiques sont utiles et faciles à évaluer mais ne renseignent guère sur le moment auquel la récidive peut se produire ni sur les moyens qui peuvent être employés pour la réduire. Pour répondre à ces questions, il faut obtenir plus d'information au sujet des facteurs de risque dynamiques (changeables). Les facteurs associés à la récidive non sexuelle chez les délinquants sexuels (comme la jeunesse et des infractions antérieures) paraissent semblables à ceux qui sont associés à la récidive générale chez l'ensemble des délinquants. Il semble donc que les échelles de prévision du risque en général conçues

pour les délinquants non sexuels puissent être utilisées avec la même validité pour prévoir la récurrence non sexuelle chez les délinquants sexuels⁽⁷⁾. Malheureusement, la pénurie de preuves empiriques nous empêche de cerner des facteurs de risque dynamiques communs pour la récurrence sexuelle. Faute de pouvoir s'appuyer sur de tels facteurs, on ne peut évaluer à un moment donné le risque de récurrence sexuelle chez un délinquant qu'à partir d'une analyse raisonnée des particularités du cas.

(1)340, avenue Laurier ouest, 11e étage, Ottawa (Ontario) K1A 0P9.

(2)HANSON, R. K., STEFFY, R. A. et GAUTHIER, R., *Suivi à long terme des agresseurs d'enfants : prédictors de risque et résultats du traitement*, Rapport pour spécialistes no 1992-02, Ottawa, Solliciteur général du Canada, 1992.

(3)HEDGES, L. V. et OLKIN, I., *Statistical Methods for Meta-analysis*, Orlando, Academic Press, 1985. Chaque résultat a également été corrigé pour tenir compte des variations dans le taux de base de la récurrence au moyen de la formule 12:8 de LEY, P., *Quantitative Aspects of Psychological Assessment: An Introduction*, Londres, Duckworth, 1972.

(4)On peut obtenir sur demande la liste complète des études.

(5)BONTA, J. et HANSON, R. K., *L'évaluation du risque de violence : mesure, incidence et stratégie de changement*, Rapport pour spécialistes 1994-09, Ottawa, Solliciteur général du Canada, 1994.

(6)HANSON, STEFFY et GAUTHIER, *Suivi à long terme des agresseurs d'enfants : prédictors de risque et résultats du traitement*. Voir également QUINSEY, V. L., RICE, M. E. et HARRIS, G. T., «Actuarial prediction of sexual recidivism», *Journal of Interpersonal Violence*, vol. 10, 1995, p. 85-105.

(7)BONTA, J. et HANSON, R. K., *Violent Recidivism of Men Released from Prison*, communication présentée à la 103e assemblée de l'American Psychological Association, New York, 1995. Voir également MOTIUK, L. L. et BROWN, S. L., *Temps de survie des délinquants sexuels jusqu'à la suspension de leur libération conditionnelle*, Ottawa, Service correctionnel du Canada, 1995.